13.3 Dépense publique

En 2015, les dépenses publiques progressent de 1,3 %, portées comme en 2014 par la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Le poids des dépenses publiques dans le PIB atteint 57,0 %, en diminution de 0,3 point par rapport à 2014.

La progression des dépenses des administrations publiques centrales ralentit en 2015 (+ 1,1 %, après + 1,7 % en 2014). Les consommations intermédiaires hors services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) augmentent fortement (+ 5,0 %) sous l'effet des dépenses militaires de l'État. Les dépenses de personnel s'accroissent légèrement (+ 0,4 %). L'évolution des salaires bruts (+ 0,3 %, après + 0,6 % en 2014) résulte de la poursuite de la suppression de postes au sein du ministère de la Défense, compensée par la hausse des emplois dans l'enseignement scolaire public. Les cotisations sociales imputées de l'État employeur ralentissent à nouveau (+ 0,4 % en 2015, après + 1,1 %). Les **prestations sociales** versées par les administrations publiques centrales progressent moins qu'en 2014 : + 1,2 %, après + 2,0 %. Les pensions de retraite, les prestations de revenu de solidarité active ainsi que les dépenses au titre de la couverture maladie universelle continuent de croître.

En 2014, les dépenses des **administrations publiques locales** diminuent de 1,3 %, après une hausse de 0,2 % en 2014. L'investissement recule à nouveau fortement en raison notamment du cycle électoral communal

(- 10,0 %, après - 8,4 % en 2014). Les consommations intermédiaires diminuent de 1,0 %, après - 0,1 % en 2014 dans un contexte d'inflation nulle. La baisse des transferts de l'État a dû également peser sur ces deux postes. Les charges d'intérêts se replient en raison de la baisse des taux. Par ailleurs, les rémunérations ralentissent en 2015 (+ 2,1 %, après + 3,7 %), après une année 2014 marquée par la hausse des contributions sociales employeur et des mesures catégorielles. Enfin, les dépenses de prestations et de transferts sociaux ralentissent (+ 3,0 %, après + 4,5 % en 2014).

Les dépenses des administrations de sécurité sociale décélèrent fortement en 2015 (+ 0,6 %, après + 2,3 %) avec le transfert à l'État du financement d'une partie des allocations logement. Dans un contexte d'inflation nulle, les dépenses de prestations sociales continuent par ailleurs de ralentir. Les prestations familiales se replient sous l'effet principalement de la modulation des allocations en fonction des revenus à partir du 1er juillet 2015. Par ailleurs, le gel des pensions de base au 1er octobre 2014 freine l'évolution des prestations vieillesse. La progression des dépenses d'assurance maladie est contenue (+2,0%), avec une exécution conforme à l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam). En revanche, les dépenses d'indemnisation du chômage demeurent dynamiques en raison d'une situation encore dégradée sur le marché du travail.

Définitions

Administrations publiques (APU) : ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Le secteur des administrations publiques comprend les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale. Administrations publiques centrales : ensemble constitué par l'État et les Organismes divers d'administration centrale (Odac).

Dépenses publiques : dépenses de l'ensemble des administrations publiques.

Administrations de sécurité sociale, administrations publiques locales, autorisations d'engagement, cotisations sociales imputées, crédits de paiement, objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam), pension de retraite, prestations sociales (ou transferts sociaux), services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Projet de loi de finances pour 2017 Les chiffres clés », ministère de l'Économie et des Finances, septembre 2016.
- « L'économie française », Insee Références, édition 2016.
- « Les comptes des administrations publiques en 2015 », Insee Première n° 1598, mai 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Principales dépenses par administration publique en 2015

| | Administrations publiques centrales | | | Adm. publiques locales | | Adm. de sécurité sociale | | Adm. publiques ¹ | | |
|--|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---------------------------------------|---|-------------------------------------|
| | Total | | dont État | | en Md€ | 15/14 | en Md€ | 15/14 | en Md€ | 15/14 |
| | en Md€ | 15/14 en % | en Md€ | 15/14 en % | | en % | | en % | | en % |
| Ensemble des dépenses ¹ | 500,9 | 1,1 | 463,3 | - 0,2 | 249,2 | – 1,3 | 578,5 | 0,6 | 1 242,8 | 1,3 |
| consommations intermédiaires ² rémunérations des salariés intérêts ² prestations sociales ³ formation brute de capital fixe | 32,4 137,4 37,9 95,8 26,1 | 4,2 0,4 - 4,1 1,2 5,7 | 21,6 119,8 37,3 89,4 9,9 | 6,5 0,4 - 4,6 1,0 17,1 | 51,3 79,4 1,9 25,5 41,5 | - 0,2 2,1 - 23,3 3,0 - 10,0 | 28,0 64,8 4,1 446,1 7,7 | 3,2 1,2 - 12,4 1,9 - 10,7 | 111,7 281,5 43,8 567,4 75,3 | 1,9 1,0 - 5,6 1,8 - 5,1 |

^{1.} Les transferts au sein d'un même secteur sont consolidés si bien que la somme des dépenses (ou des recettes) des secteurs est supérieure à celle des APU dans leur ensemble.

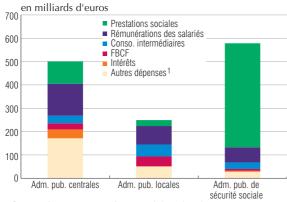
Différents postes de dépenses des administrations publiques

en milliards d'euros

| | 2014 (r) | 2015 | | 2014 (r) | 2015 |
|---|----------|-------|--|----------|---------|
| Dépenses de fonctionnement | 398,9 | 404,0 | Prestations et autres transferts | 699,2 | 717,2 |
| Consommations intermédiaires | 109,7 | 111,7 | Prestations sociales ¹ | 429,3 | 436,7 |
| Rémunération des salariés | 278,6 | 281,5 | Transferts sociaux en nature ² | 127,9 | 130,7 |
| dont cotisations sociales imputées | 42,5 | 42,7 | Subventions | 47,6 | 55,3 |
| Impôts sur la production | 10,4 | 10,6 | Transferts courants | 72,1 | 72,8 |
| Revenus de la propriété autres que les intérêts | 0,1 | 0,1 | Transferts en capital | 22,2 | 21,6 |
| Impôts courants sur le revenu et le patrimoine | 0,1 | 0,1 | Acquisitions nettes d'actifs non financiers ³ | 82,2 | 77,8 |
| Intérêts | 46,4 | 43,8 | Total des dépenses | 1 226,6 | 1 242,8 |

^{1.} Autres que transferts sociaux en nature. 2. Transferts de biens et services marchands. 3. Dont FBCF: 75,3 milliards d'euros en 2015. Source: Insee, comptes nationaux - base 2010.

Principales dépenses par administration publique en 2015

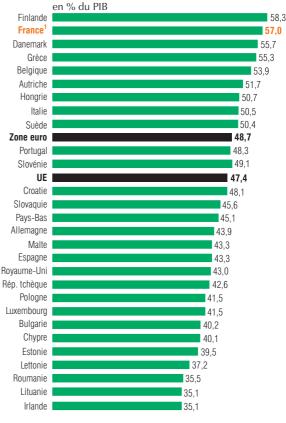


1. Dont transferts courants, transferts en capital et subventions Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

Structure des dépenses publiques en 2015



Dépenses des administrations publiques au sein de l'UE en 2015



1. Donnée France issue des comptes nationaux.

^{2.} Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les interêts versés.

^{3.} En espèces et en nature.

Source: Insee, comptes nationaux - base 2010

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- ... Donnée non disponible
- e Donnée estimée
- n.s. Donnée non significative
- p Donnée provisoire
- Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
- € Euro
- k Millier
- M Million
- Md Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème et de la double page —— 11.4

Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à + 0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'inflation sous-jacente qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à + 0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (- 17,6 % sur un an, fin 2015) que pour pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, – 6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

(– 7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accentuent (-3,9 % fin 2015, après - 2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre + 0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+ 1,2 % en moyenne, après + 1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+ 8,9 %, après + 4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+ 0,6 %, après – 0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+ 5,3 % en moyenne en 2015, après – 4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

TEF, édition 2017 - Insee Références

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions »

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », Informations rapides n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation moyennes annuelles 2014 et 2015 », Informations rapides n° 6, Insee, janvier 2016.
- \bullet « Décembre 2015 Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », Communiqué de presse nº 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et

à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en % _ ___ Unité

| Fonction de consommation | Pondération ¹ | Évolution 15/14 | | Fonction de consommation | Pondération ¹ | Évolution 15/14 | |
|---|--------------------------|---------------------|--|--|--------------------------|---------------------|--|
| | 2015 | Moyenne annuelle | Glissement déc. à déc. ² | | 2015 | Moyenne annuelle | Glissement déc. à déc. ² |
| Ensemble (y c. tabac) | 10 000 | 0,0 | 0,2 | Transport | 1 504 | -1,5 | - 1,1 |
| Ensemble (hors tabac) | 9 801 | 0,0 | 0,0 | Achats de véhicules | 335 | 0,8 | 1,9 |
| Alimentation, boissons non alcoolisées | 1 495 | 0,4 | 0,5 | Utilisation de véhicules personnels | 890 | -3,0 | -2,2 |
| Produits alimentaires | 1 360 | 0,5 | 0,6 | Services de transport | 279 | 0,9 | - 1,1 |
| Boissons non alcoolisées | 135 | -0.5 | -0.6 | Communications | 257 | 0,4 | 1,0 |
| Boissons alcoolisées et tabac | 367 | 0,6 | 0,6 | Services postaux | 18 | 8,9 | 8,8 |
| Boissons alcoolisées | 168 | 0,9 | 1,1 | Matériel de téléphonie et de télécopie | 19 | -11,3 | - 8,8 |
| Tabac | 199 | 0,3 | 0,3 | Services de téléphonie et de télécopie | 220 | 0,6 | 1,2 |
| Habillement et chaussures | 451 | -0.9 | -0.2 | Loisirs et culture | 792 | 0,2 | 0,9 |
| Habillement | 350 | - 1,2 | -0.3 | Équipements audio-visuels, | | | |
| Chaussures y c. réparation | 101 | 0,3 | 0,0 | photo et informatiques | 136 | -4,3 | - 1,7 |
| Logement, chauffage, éclairage | 1 441 | 0,4 | -0,2 | Autres biens durables (loisirs) | 33 | 0,7 | 1,4 |
| Loyers d'habitation | 609 | 0,6 | 0,5 | Autres articles et équip, de loisirs | 209 | -0,1 | 0,7 |
| Entretien et réparation courante du log. | 146 | 1,3 | 1,1 | Services récréatifs et culturels | 245 | 1,7 | 1,1 |
| Distribution d'eau et autres services | 188 | 1,5 | 1,5 | Presse, livres et papeterie | 141 | 2,1 | 2,5 |
| Chauffage, éclairage | 498 | -0,6 | -2,0 | Voyages touristiques tout compris | 28 | 1,2 | 5,4 |
| Meubles, équip. ménager, entretien maison | 579 | 0,0 | 0,5 | Éducation | 23 | 1,5 | 1,2 |
| Meubles, tapis, revêtements de sol | 159 | 0,1 | 0,4 | Hôtellerie, cafés, restaurants | 797 | 1,4 | 1,6 |
| Articles de ménage en textile | 42 | 0,7 | 1,7 | Restauration et cafés | 613 | 1,3 | 1,3 |
| Appareils ménagers | 86 | - 1,5 | -0,6 | Services d'hébergement | 184 | 1,7 | 2,9 |
| Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage | 63 | 0,2 | 1,4 | Autres biens et services | 1 286 | 1,2 | 1,2 |
| Outillage pour la maison et le jardin | 56 | 0,6 | 0,2 | Soins personnels | 290 | -0,2 | 0,1 |
| Entretien courant de l'habitation | 173 | 0,1 | 0,6 | Effets personnels (non définis ailleurs) | 115 | 0,8 | 1,0 |
| Santé | 1 008 | -1,2 | - 1,4 | Protection sociale | 434 | 1,6 | 1,4 |
| Médicaments et produits pharmaceutiques | 441 | -3,4 | -3,9 | Assurances | 250 | 2,6 | 2,9 |
| Médecine non hospitalière | 567 | 0,5 | 0,5 | Services financiers | 67 | 0,7 | 0,7 |
| | | | | Autres services | 130 | 1,0 | 0,7 |

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
 Evolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
 Note : base 100 en 2015.
 Champ : ensemble des ménages.
 Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

| Quelques hausses et baisses de prix en 2015 | glissement annuel de déc. à déc. en % | | |
|--|---------------------------------------|--|--------|
| Hausses | 15/14 | Baisses | 15/14 |
| Pommes de terre | + 9,4 | Combustibles liquides | - 17,6 |
| Services postaux | + 8.8 | Gazole | - 9,3 |
| Fruits de mer surgelés | +7,1 | Matériel de téléphonie et de télécopie | - 8,8 |
| Poissons frais | +7,0 | Sucre | - 8,1 |
| Fruits secs et fruits à coque | + 5.8 | Appareils photo et caméras | - 7,3 |
| Transport maritime de passagers | +5,5 | Gaz | - 7,2 |
| Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg, similaires | +5,4 | Transport combiné de passagers | - 6,9 |
| Forfaits touristiques | +5,4 | Essence | - 6,7 |
| Fruits frais | +5,4 | Produits pharmaceutiques | - 4,9 |
| Journaux et publications périodiques | + 4,7 | Transport aérien de passagers | - 4,0 |
| | | | |

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014. Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Évolution de l'indice des prix

Des graphiques d'illustration



Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

| 15/14 | | 15/14 |
|-------|---|--|
| 0,2 | Lettonie | 0,4 |
| 1,1 | Lituanie | -0,2 |
| 1,5 | Luxembourg | 0,9 |
| - 0,6 | Malte | 1,3 |
| - 0,1 | Pays-Bas | 0,5 |
| -0,2 | Portugal | 0,3 |
| -0,2 | Slovaquie | -0,5 |
| 0,3 | Slovénie | -0,6 |
| 0,4 | Zone euro | 0,2 |
| 0,2 | UE | 0,2 |
| 0,1 | | |
| | 0,2 1,1 1,5 - 0,6 - 0,1 - 0,2 - 0,2 0,4 0,2 | 0,2 Lettonie 1,1 Lituanie 1,5 Luxembourg 0,6 Malte - 0,1 Pays-Bas - 0,2 Portugal 0,3 Slovénie 0,4 Zone euro UE |

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.

Insee Références, édition 2017 - Économie générale

Titre du thème

Des données de cadrage européennes ou mondiales

115